

## Processus d'inscription

### 1- Faire une demande

La demande d'admission doit être acheminée, au plus tard le 1er vendredi de novembre à 17h, à l'attention du directeur du programme. La demande doit inclure une lettre d'intention, un curriculum vitae, une lettre de référence et une copie de toutes les évaluations de stage de la résidence. Une attestation de privilèges dans un établissement n'est pas obligatoire.

### 2- Entrevues

Un processus d'entrevues peut être nécessaire en fonction du nombre de demandes reçues. Les candidats en seront informés et doivent se rendre disponibles pour cette rencontre avec le comité de sélection.

### 3- Choix des milieux

Les candidats sélectionnés sont invités à faire leur choix de milieu parmi les milieux suivants:

- Hôpital de la Cité-de-la-Santé
- Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
- Hôpital Pierre-Boucher
- Hôpital Pierre-Le Gardeur
- Hôpital St-Luc du CHUM
- Hôpital Ste-Justine
- Centre Hospitalier Saint-Eustache

L'attribution du milieu tient compte des préférences du candidat, de ses objectifs de stage et de la disponibilité des milieux.

### 4- Objectifs de stage

Les besoins de formation complémentaire sont établis avec le responsable local du milieu d'accueil.

## Informations supplémentaires

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au Secrétariat du programme de médecine de famille:  
Madame Brigitte Bonnamy  
Courriel : [brigitte.bonnamy@umontreal.ca](mailto:brigitte.bonnamy@umontreal.ca)  
Téléphone : 514-343-2085

Vous pouvez également obtenir plus d'informations en visitant le site web de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ou du département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal.

Pour faire une demande:

Par la poste, faire parvenir votre dossier à:

Dre Marie-Claude Matte  
Directrice du programme court en périnatalité  
Département de médecine de famille et de médecine d'urgence  
Pavillon Roger-Gaudry  
2900, boul. Édouard-Montpetit,  
Montréal (Québec) H3T 1J4  
Secrétariat : Local N-928

Par courriel, faire parvenir votre dossier à:

Madame Brigitte Bonnamy  
[brigitte.bonnamy@umontreal.ca](mailto:brigitte.bonnamy@umontreal.ca)



Faculté de médecine  
Département de médecine de famille  
et de médecine d'urgence

## Résidence en médecine de famille



**Programme de formation  
complémentaire en périnatalité**

## Préambule

Depuis près de trois décennies, on constate une diminution progressive du nombre d'omnipraticiens œuvrant en périnatalité. Les conséquences de cet état de fait sont énormes. On constate d'abord une surcharge accrue pour les omnipraticiens assurant encore le suivi, l'accouchement, le suivi post-natal et le suivi post-partum. Aussi, on observe, après vingt ans de désistement, une absence significative de formateurs en périnatalité dans nos UMF. On voit cependant poindre la relève, de plus en plus convaincue de la place des omnipraticiens en périnatalité. Mais celle-ci se sent mal préparée à relever le défi après la formation régulière. Ainsi, pour permettre au résident finissant d'acquérir une expertise plus poussée en périnatalité et pour lui donner confiance en ses capacités, le Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre un programme de formation complémentaire en périnatalité.

Ce programme de trois mois se veut très souple afin de permettre l'atteinte des objectifs personnels du candidat. Il est approuvé par le Programme de médecine de famille de l'Université de Montréal et le Collège des médecins du Québec.

## Objectifs généraux

Cette formation permettra de prodiguer des soins obstétricaux et périnataux globaux (préventifs et curatifs) de qualité, centrés sur la famille, avec comme souci principal le bien-être physique et psychologique de la mère, de l'enfant (né ou à naître) et de leur famille.

## Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont définis selon les besoins personnels du résident lors d'une rencontre avec le directeur de programme. Ils lui permettront de cibler les compétences à perfectionner en périnatalité, telles que présentées dans le [Cahier du programme de résidence en médecine de famille](#). Des compétences plus avancées peuvent aussi être déterminées selon les besoins de la pratique future.

## Activités pédagogiques

### Cliniques

Le stagiaire pourra participer aux soins ambulatoires pré et post-nataux à la clinique externe, assurer les soins anté, péri et post-partum en salle d'accouchement et contribuer au suivi des nouveau-nés aux soins intermédiaires ou intensifs en néonatalogie (selon l'organisation des soins dans les différents milieux).

### Académiques

Le stagiaire pourrait avoir à préparer une présentation sur un sujet préalablement établi ou selon les objectifs spécifiques du stage (variable d'un milieu à l'autre). Il assistera à toutes les réunions de formation du département de l'établissement où il fait son stage. Il pourrait aussi être appelé à participer, comme assistant-instructeur, aux cours GESTA et PRN (si ces activités ont lieu durant la période du stage) sous l'égide du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence.

## Critères d'admission

Le Comité de sélection évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- Le dossier académique
- La motivation
- Les habiletés acquises

## Évaluations

### Évaluation du stagiaire

L'évaluation formative du stagiaire est assurée par les superviseurs impliqués dans les activités cliniques du milieu qui accueille le candidat.

L'évaluation sommative du stage est assurée par le responsable local du stage.

### Évaluation du stage

Une évaluation du programme de formation complémentaire est faite avec chaque stagiaire.